

# Le Manège de l'École militaire

## L'une des deux sources de l'équitation de tradition française

Entre l'équitation et l'École militaire, le lien est intime. Le cheval est familier et aimé de toutes les personnes qui fréquentent l'enseignement militaire supérieur dans ses diverses institutions, dont l'École de guerre, abritées par ce prestigieux édifice dû au génie de Gabriel, l'architecte du siècle des Lumières. Les cavaliers qui évoluent dans la Cour Morland attirent le regard. Les curieux, Parisiens ou amoureux de la capitale, n'hésitent pas à patienter un moment devant les grilles, place Fontenoy, pour admirer l'élégance de la monture et du cavalier, spécialement quand il s'agit de l'un des écuyers du Manège. Celui-ci, animé par la section équestre militaire, réunit de nos jours 80 chevaux et accueille chaque semaine, dans 35 reprises, de l'ordre de 500 pratiquants, dont 350 militaires et leurs familles. En permettant le sport équestre dans des conditions uniques pour Paris, il participe directement à l'amélioration de la condition militaire et de celle des familles, ainsi qu'à l'aguerrissement des soldats, par le développement de la confiance en soi. Il s'engage en faveur des blessés de l'Institut national des Invalides et développe un projet innovant d'équicoaching pour les cadres du ministère des Armées.



Établir une relation étroite avec le cheval, dans le respect mutuel, en vue d'obtenir «la légèreté».

© École militaire

### Haute tenue et élégance

Il est dirigé par un écuyer en chef, le chef d'escadrons Guillaume Buffet, et présidé par un général de corps d'armée, Pierre Gillet, l'un de ses prédécesseurs sous la V<sup>e</sup> République ayant été le gendre du général de Gaulle, le général d'armée Alain de Boissieu, compagnon de la Libération. Son histoire est grande.

Le Manège de l'École militaire constitue, en effet, l'un des deux creusets de l'équitation de tradition française, qui fut inscrite le 27 novembre 2011 par l'UNESCO sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. « L'équita-

tion de tradition française est un art de monter à cheval ayant comme caractéristique de mettre en relief une harmonie des relations entre l'homme et le cheval. Les principes et processus fondamentaux... sont l'absence d'effets de force et de contraintes ainsi que des demandes harmonieuses de l'homme respectant le corps et l'humeur du cheval... Le dénominateur commun des cavaliers réside dans le souhait d'établir une relation étroite avec le cheval, dans le respect mutuel et visant à obtenir «la légèreté» : telle est la présentation faite par l'UNESCO<sup>1</sup>. Cette équitation est aujourd'hui brillamment représentée par le Cadre Noir de Saumur. Celui-ci est lui-même l'héritier de deux grandes traditions équestres, celle de Versailles et celle de l'École militaire.

L'École de Versailles se développa auprès de Louis XIV, le Roi Soleil (1643-1715). Elle était aux ordres du grand écuyer, assisté de nombreux écuyers nantis du brevet du roi. Elle fonda sa réputation sur sa haute tenue et son élégance. Fêtes et carrousels en assuraient principalement l'éclat, même si elle fournissait aussi la cavalerie en jeunes officiers. Sans faire partie *stricto sensu* de l'École de Versailles, François Robichon de la Guérinière (1688-1751), parfois considéré comme le plus grand des écuyers français, reçut le brevet d'écuyer du roi et illustra son exceptionnel talent dans la direction du Manège royal des Tuileries.

1 : L'équitation de tradition française, Site Internet de l'UNESCO.



Lors de la Guerre de succession d'Autriche (1740-1748), dans les campagnes qu'il mena avec succès pour Louis XV (1710-1774) dans les Pays-Bas autrichiens, l'actuelle Belgique, et en Hollande, le maréchal Maurice de Saxe (1696-1750) comprit la nécessité de créer une école pour la formation des jeunes officiers. Un enseignement équestre plus tourné vers le combat lui parut devoir faire partie de cette formation. C'est ainsi que l'École militaire, avec le soutien de Madame de Pompadour (1721-1764), du financier Joseph Pâris Duverney (1684-1770)<sup>2</sup>, vit le jour, son architecte étant Gabriel. En 1756, l'École royale militaire accueillit les 200 premiers cadets gentilshommes. Bonaparte en fut l'un des élèves en 1784-1785. Officier issu des Chevaux-légers de la Maison du Roi, Jacques Amable d'Auvergne y fut nommé écuyer en chef à 27 ans et le demeura jusqu'à sa fermeture en 1788, pour raisons financières. Les services qu'il rendit à la cavalerie établirent sa réputation et s'il n'écrivit pas lui-même, il inspira plusieurs auteurs de traités d'équitation. Il est tenu pour le « *fondateur de l'équitation militaire française* » par le général Alexis L'Hotte (1825-1904), le célèbre écuyer en chef du Cadre Noir de 1864 à 1870, père de la doctrine « *le cheval calme, en avant, droit* ».

## Les carabiniers de Monsieur

La nécessité pour la cavalerie de disposer en nombre suffisant de cadres formés aux seuls besoins de l'équitation militaire conduisit, en outre, après la Guerre de Sept ans (1756-1763), à la création de cinq « écoles ». La meilleure fut celle des « *carabiniers de Monseigneur le comte de Provence* », rebaptisés après la mort de Louis XV, « *carabiniers de Monsieur* », le comte de Provence étant devenu, comme frère de Louis XVI<sup>3</sup>, « *Monsieur* ». Seule maintenue, cette brigade des carabiniers fut établie à Saumur en 1763. Ainsi débuta l'aventure du Cadre Noir. Le baron de Livron, « *cet excellent élève de d'Auvergne reçut la direction de l'enseignement équestre : il est en fait le premier Écuyer en chef, avant la lettre* » : le colonel de Saint-André, ancien écuyer en chef du Cadre Noir (1964-1972), relate de la sorte les débuts de la formation équestre à Saumur<sup>4</sup>.

Les bouleversements de la Révolution, puis les changements de régime au XIX<sup>e</sup> siècle affectèrent l'École militaire comme l'enseignement équestre à Saumur. Il serait trop long de les évoquer dans ce

court texte, dont le but a été de montrer comment l'équitation de tradition française, incarnée avec brio aujourd'hui par le Cadre Noir, trouve l'une de ses sources à l'École militaire de Paris. Son Manège appartient au patrimoine de la France, un patrimoine vivant et tourné vers l'avenir : l'art équestre s'y exprime dans l'excellence.

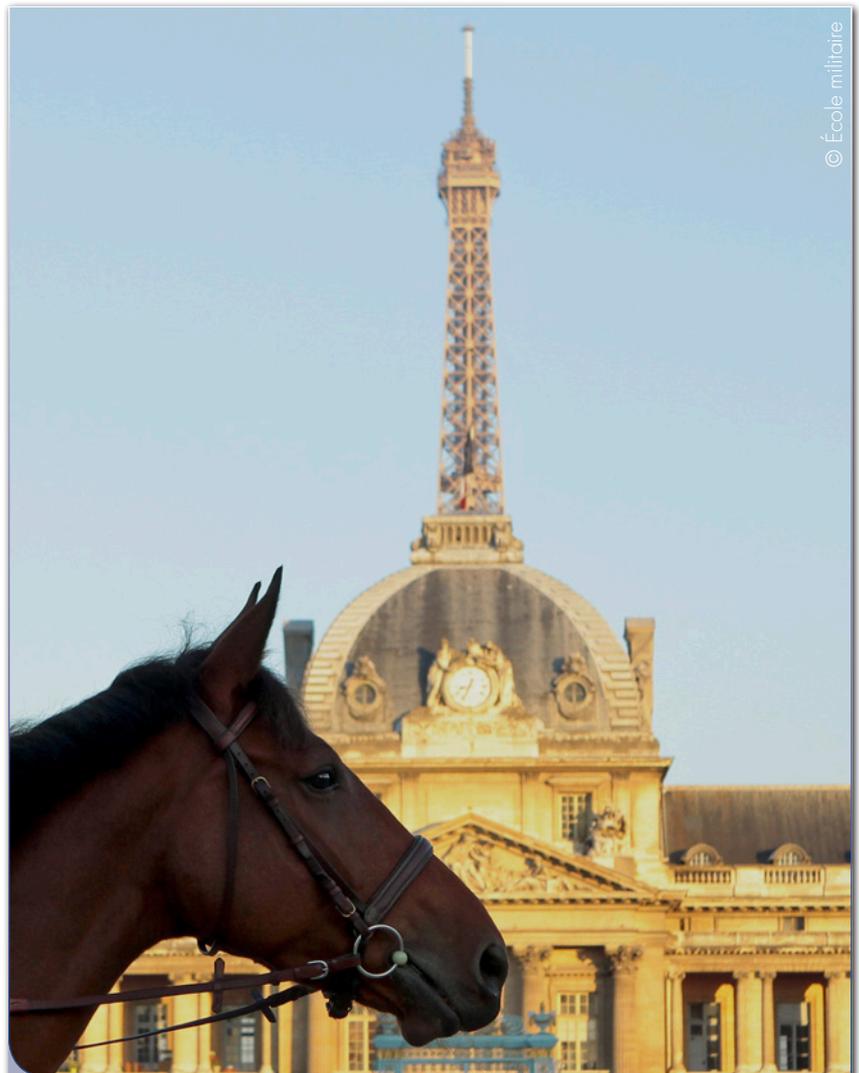
Cyrille Schott

**Cyrille Schott, préfet (h.) de région, est le président de l'association École militaire-lieu de mémoire, ancien directeur de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice-Inhesj (2014-2016).**

**2 :** Premier intendant de l'École militaire, il est inhumé dans la chapelle Saint-Louis.

**3 :** Plus tard, il régnera sous le nom de Louis XVIII.

**4 :** Son récit *Si le Cadre Noir m'était conté* fait partie de l'ouvrage collectif *Le Cadre Noir*, Textes : Général du Breuil, Général Dumont Saint-Priest, Colonel de Saint-André, Lieutenant-colonel Durand, photographie : Paul de Cordon, Julliard, 1981, 179 p.



Le Manège de l'École militaire à Paris est un patrimoine vivant, tourné vers l'avenir.

© École militaire